



## Assembly of Catholic Bishops of Ontario Assemblée des évêques catholiques de l'Ontario

**DATE:** 23 FÉVRIER 2022  
**SUBJECT:** RÉOUVERTURE 1<sup>ER</sup> MARS 2022

Le comité WorshipSafe s'est réuni le 23 février 2022 pour discuter des orientations à donner aux Diocèses et éparchies de l'AECO en ce qui concerne l'allègement des mesures de santé publique et de sécurité au travail.

Alors que le gouvernement de l'Ontario a annoncé des changements radicaux qui devraient entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2022, le comité s'est concentré sur plusieurs principes primordiaux qui servent de toile de fond à la présente note.

Ces principes sont les suivants :

- La nécessité de procéder et de rouvrir avec prudence, d'autant plus que cette pandémie n'est pas terminée et que d'autres variantes de la Covid-19 pourraient apparaître, ce qui pourrait entraîner de nouvelles restrictions,
- La nécessité de respecter la science et d'accueillir en toute sécurité les personnes qui reviennent à l'église,
- La nécessité d'être conscient qu'après plus de deux ans de vie avec la pandémie, le niveau de confort des paroissiens qui reviennent sera graduel,
- La nécessité d'encourager une communication claire de la part des pasteurs sur l'importance de respecter les niveaux de confort pour les paroissiens qui reviennent,
- La reconnaissance du fait que les Évêques prendront leurs propres décisions sur la base de ces directives.

La province de l'Ontario a indiqué que la prochaine phase de la réouverture de l'Ontario devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2022.

### **Mesures de santé publique et de sécurité au travail en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> mars**

*Si les indicateurs de santé publique et de soins de santé continuent de s'améliorer, les mesures suivantes de santé publique et de sécurité au travail entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2022.*

- *Levée des limites de capacité dans tous les lieux publics intérieurs*
- *Levée des exigences en matière de preuve de vaccination, les entreprises étant autorisées à les appliquer volontairement*
- *D'autres mesures de protection, telles que l'obligation de porter un masque ou de se couvrir le visage et le dépistage actif/passif des clients, seront en place*

- *Les unités de santé publique peuvent déployer des réponses locales et régionales en fonction des indicateurs de santé locaux.*

Ceci a des implications majeures pour les paroisses. L'AECO a consulté Mark Frederick de Miller Thomson et le Dr. Timothy Cook, MD, FRCPC, qui ont tous deux conseillé les protocoles originaux de *Worship Safe*.

Le Dr Cook a indiqué que deux des faits sur lesquels reposent ses recommandations actualisées sont les suivants :

*"Omicron s'avère avoir une transmission par voie aérienne et par aérosol beaucoup plus élevée que les variantes précédentes, liée à une concentration plus élevée du virus dans les voies aériennes supérieures, et..."*

*"La transmission par les fomites (toucher d'objets inanimés) ou par la nourriture et l'eau ne semble pas se produire avec la variante Omicron."*

Le comité *WorshipSafe* propose les conseils suivants aux Diocèses et aux éparchies qui se préparent à l'allègement des restrictions prévu le 1er mars 2022 :

- Conformément aux mesures de santé publique et de sécurité au travail, les églises peuvent ouvrir à pleine capacité,
- Les listes de retraçage des contacts ne sont pas nécessaires,
- Au moment de la rédaction de ce mémo, la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des sacrements conseille toujours de répandre les cendres sur la tête le mercredi des cendres,
- La communion dans la main est fortement préconisée en ce moment. Les personnes qui souhaitent communier sur la langue devraient idéalement communier à la fin de la procession de communion. La communion au calice n'est pas autorisée pour le moment.
- Des placiers peuvent être utiles pour aider les paroissiens à s'asseoir et à circuler afin de maintenir une distance convenable dans la mesure du possible,
- Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes assistant à la messe, à partir de deux ans,
- Les participants doivent vérifier eux-mêmes tout symptôme avant d'arriver à la messe,
- Du désinfectant pour les mains doit continuer à être disponible pour l'usage et le confort des paroissiens, mais la pulvérisation de désinfectant pour les mains par des bénévoles, lorsque les paroissiens entrent à l'église, n'est pas nécessaire,
- On doit continuer à améliorer la circulation de l'air,
- L'échange de la paix par la poignée de main est déconseillé car il rapproche les gens et peut les mettre mal à l'aise. Il sera peut-être plus approprié de reprendre la poignée de main lorsque les masques ne seront plus nécessaires et que les paroissiens seront plus à l'aise,
- L'utilisation des bénitiers est autorisée,
- Les ministres de la communion, les lecteurs, les servants de messe peuvent reprendre leurs fonctions en veillant à maintenir les distances autant que possible,
- Les chants de l'assemblée sont autorisés,

- Les chorales peuvent reprendre avec des masques et les chantres peuvent continuer à ne pas être masqués si une distance de 3 mètres est maintenue,
- La quête de l'offertoire avec un minimum de contact est possible par les placiers qui tendent leurs paniers ou par des paniers de quête aux portes de sortie. Il est déconseillé de passer le panier de quête d'une personne à l'autre,
- La liturgie des enfants, si elle est reprise, doit comprendre le masque obligatoire des enfants en raison de l'accent mis sur la sécurité,
- Des recueils de cantiques, des cartes de prière, etc. peuvent être placés dans les bancs,
- Les protocoles de nettoyage améliorés ne sont plus nécessaires.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive, mais elle a pour but de fournir une orientation aux Diocèses et aux éparchies qui établissent leurs propres protocoles. Nous rappelons aux Évêques que les médecins hygiénistes régionaux et locaux peuvent avoir des attentes et des conseils spécifiques en ce qui concerne les mesures ci-dessus. Nous continuerons à surveiller les informations et les mises à jour provenant du gouvernement de l'Ontario et du médecin hygiéniste de l'Ontario.

Quelques réflexions finales :

- Il peut être judicieux de continuer à afficher les panneaux relatifs à la santé et à l'hygiène - d'autant plus que la pandémie n'est pas terminée et que de nouvelles variantes pourraient apparaître.

- Nous reconnaissions qu'il faudra peut-être du temps avant que tous nos paroissiens se sentent à l'aise pour retourner à la messe en personne. Nous prévoyons que beaucoup d'entre eux continueront à vouloir participer à la messe par le biais de la diffusion en direct qui est proposée dans nombreuses paroisses et diocèses.

Une analyse de l'environnement est en cours afin de déterminer comment les organisations réagissent aux politiques de vaccination actuelles et comment elles pourraient évoluer. Une mise à jour sera publiée prochainement.